



## SAINT-LIN-LAURENTIDES

Une ville... à la campagne

### PROGRAMME D'AIDE À L'ACQUISITION D'ARBRES

La Ville de Saint-Lin-Laurentides est fière de mettre en place un nouveau programme d'aide à l'acquisition et à la plantation d'arbres pour toute nouvelle construction résidentielle pour l'année 2020. Ce programme vise à promouvoir l'acquisition d'arbre en accordant une aide financière sous forme de remise en argent, payable au propriétaire d'un immeuble qui procède ou fait procéder à l'achat et à la plantation d'un arbre sur son terrain.

La remise accordée par la Ville au propriétaire équivaut à 50% du coût de l'achat de l'arbre, incluant les taxes applicables, jusqu'à concurrence de 100\$.

#### CONDITIONS :

- La remise est accordée uniquement aux propriétaires d'un terrain située sur le territoire de la Ville de Saint-Lin-Laurentides seulement si le permis de construction a été émis en 2020.
- Une seule remise peut être accordée par terrain et l'attribution s'effectue sur la base du principe du premier arrivé, premier servi et ce, jusqu'à l'épuisement des fonds.
- Seule l'achat d'une essence d'arbre admissible (voir liste des arbres proscrits ici-bas) et respectant les dimensions requises donne droit à la remise.
- L'arbre doit être planté dans le sol entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 novembre à l'intérieur du terrain et en respectant les marges indiquées plus bas.
- Le formulaire joint à ce document doit être entièrement rempli et la facture de l'achat de l'arbre doit être fournie indiquant le nom et les coordonnées du détaillant, la date d'acquisition et tous les renseignements permettant d'identifier l'essence et les dimensions de l'arbre.
- Le demandeur doit autoriser le fonctionnaire responsable de la Ville à procéder, en personne, à des vérifications sur la conformité de la plantation et des informations fournies dans le formulaire.

#### DIMENSIONS :

- Conifère d'une hauteur de 1.5 mètres.
- Feuillu d'au moins 3 centimètres de diamètre, mesuré à 30 centimètres du sol et d'au moins 2.5 mètres de hauteur.

#### LOCALISATION :

Une marge de deux (2) mètres est à respecter de TOUS les éléments suivants :

- Luminaire de rue ;
- Conduite d'égout et d'aqueduc public ;
- Câble électrique ;
- Bordure / bord de pavage de rue et d'un trottoir ;
- Borne fontaine ;
- Bâtiment principal ;
- Piscine ;
- Installation septiques ;
- Bâtiment accessoire.

Une marge d'un (1) mètre est à respecter d'une aire de stationnement et une allée d'accès.

Aucun arbre ne peut être planté sur un coin de rue dans le triangle de visibilité.

Les essences d'arbres suivantes ne sont pas autorisées :

- Aulne (Alnus spp.)
- Cèdres (Tuya spp.)
- Cerisier de schubert (Prunus virginia)
- Érable argenté (Acer saccharinum)
- Érable giguère (Acer negundo)
- Érable de norvège (Acer platanoide)
- Frêne (Fraxinus spp.)
- Genévrier (Juniperus spp.)
- Ifs (Taxus)
- Nerprun cathartique (Rhamnus Cathartica)
- Orme d'amérique (Ulmus americana)
- Saule (Salix spp.)
- Peuplier (populus spp.)



**SAINT-LIN-LAURENTIDES**  
*Une ville... à la campagne*

### FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Le demandeur  Propriétaire  Tierce personne munie d'une procuration

Nom :
Adresse complète :
Téléphone :

#### Nom et adresse de correspondance pour la remise du chèque

Nom :
Adresse complète :

Dimension :	Essence :
Localisation sur le terrain :	
Nom et coordonnées du détaillant :	
Date acquisition :	Coût :

#### Acceptation de la subvention – SECTION RÉSERVÉE AU SERVICE D'URBANISME

<input type="checkbox"/> Inspection effectuée le _____ par _____	
<input type="checkbox"/> La demande est conforme au présent règlement	
<input type="checkbox"/> Aucun arriérage de taxes municipales	
<input type="checkbox"/> J'autorise la remise de _____ \$	
_____	_____
DATE	SIGNATURE DE L'OFFICIER DÉSIGNÉ

Ce formulaire doit être transmis au fonctionnaire responsable de la Ville, au plus tard le 30 novembre de l'année suivant l'acquisition, à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Lin-Laurentides  
a/s : Service d'urbanisme  
900, 12<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M2W2

Ou par courriel à : [r.marsolais@villesll.com](mailto:r.marsolais@villesll.com)